

L'INTERIORITE CHRETIENNE - Réaction à l'article de Robert Jacques

Par Jean Moulin

En relisant l'apologie du rameur de Kierkegaard et son commentaire, je remarque non seulement que l'homme a le dos tourné au but, mais aussi qu'il rame à **contre-courant** de tout ce qui est néo- ou post- *quelque chose*. Je voudrais contribuer à l'étude de Robert Jacques en présentant une réflexion personnelle sur une expérience communautaire dont les circonstances m'ont fait le témoin¹.

En 1940, en pleine déferlante de la vague nazie, une fribourgeoise de tradition protestante, consciente des enjeux de la guerre et de l'après guerre, s'installe sur les pentes du Mont Pèlerin, au-dessus de Vevey, avec l'intention de créer « une réserve spirituelle dans une réserve naturelle ». Le terme de réserve peut sembler ambigu, dans la mesure où il évoque une stratégie de repli. Dans les faits, l'intention de cette femme, Yvonne Guyot, impliquait une attitude de résistance active. Pour perpétuer son initiative, elle créa une fondation sur son domaine de « La Grant Part ».

Par ailleurs, à partir des années 50, un groupe de genevois, poussé par le besoin d'une animation spirituelle à la mesure des enjeux politiques et religieux mondiaux dont Genève devenait le théâtre, prirent l'initiative d'installer une communauté de Clarisses dans leur canton. Avant la Réforme, Genève abritait déjà au Bourg du Four, un monastère de l'ordre des Clarisses. A la suite des « désordres » consécutifs à l'intervention des bernois et de leurs alliés fribourgeois, les religieuses, protégées par les syndic, se réfugièrent en Savoie, de même que leurs sœurs des deux monastères vaudois d'Orbe et de Vevey. Mais, pour les Clarisses, Genève ne fut qu'une étape. Le domaine de la Grant Part restait toujours sans animation et un groupe peu recommandable, qui par la suite défraya la chronique en Suisse en France et au Canada, commençait à s'intéresser à ce lieu. Sollicitées par les responsables de la fondation, les Clarisses de Genève acceptèrent l'invitation qui leur était faite de s'installer dans les lieux, à titre d'usufruitières².

Certains se sont demandé si l'existence d'un monastère à La Grant Part respectait les vues de la fondatrice. Cette interrogation mérite attention. On relève à plusieurs reprises dans le journal d'Yvonne Guyot son vœu de voir sa « réserve spirituelle dans une réserve naturelle » confiée à une personne ou, mieux, à un groupe permanent qui serait capable d'en

assurer l'animation. Dans les années 60, une tentative de communauté déboucha sur un échec. Il semble que les personnes concernées par le projet se révélèrent inaptes à réaliser le projet. Durant la même période, un jésuite, le Père Monier s'isolait longuement avec Yvonne Guyot pour réfléchir avec elle à l'avenir de la Grant Part. Un témoin nous confiait que ce Jésuite estimait : « A la Grant Part, il ne faut pas faire quelque chose de religieux, ni de chrétien, mais quelque chose d'humain. » Il ajoutait : « Jésus-Christ n'est pas venu apporter une doctrine ni même une religion, il est venu pour rendre l'homme plus humain. ». Si l'on admet qu'il était profondément attaché à sa vie de religieux et à la personne de Jésus Christ, on doit considérer son injonction comme une invitation adressée à ceux ou celles qui voudraient relever ce défi : être à la fois pleinement humain et pleinement « christique ». C'était aussi l'ambition d'Yvonne Guyot En parcourant son « Mémorial », nous avons rencontré en elle une femme en quête d'une vie spirituelle visant au plein épanouissement de sa personnalité, en harmonie avec la nature.

De son côté, l'abbesse Mère Marie des Anges souhaitait fonder, en plein attachement à l'Ordre des Clarisses, une communauté à l'écoute de son temps et soucieuse de l'épanouissement humain de ses membres. Elle savait d'expérience que les couvents abritent parfois des personnalités névrotiques et ne manquait pas de dénoncer dans ses notes le comportement de certaines supérieures. Elle, ou une de ces compagnes, avait copié une longue citation du livre : « La névrose chrétienne » qui met en lumière les dérives d'une forme sclérosée de la vie dans l'Eglise, mais qui s'emploie aussi à proposer une ouverture positive : « Le message de Jésus, écrit Michel Solignac, a été celui de l'anti-névrose. Face à une société rigide, légaliste et méprisante, il a montré que seuls la communication, l'amour et le respect des hommes quels qu'ils soient menait à Dieu. Son message n'est pas celui de la peur, de l'angoisse ou de la culpabilité. Il est celui d'un homme libre n'acceptant aucun compromis et préférant transgresser plutôt que d'obéir à une loi coercitive et infantilissante ... La mort à soi-même que prône la morale chrétienne n'est pas l'écrasement devant l'autre, n'est pas la soumission à un surmoi légaliste et culpabilisant. La vraie signification en est tout autre : mourir à soi-même, c'est perdre le narcissisme primitif qui rend l'homme inapte à toute vraie vie sociale, à tout échange profond avec autrui. C'est passer du stade objet, soumis à des interdits et à des tabous, au stade sujet, responsable, autonome, capable de s'aimer et d'aimer profondément l'autre. C'est là, il me semble, le véritable sens de la résurrection qui fait de nous des hommes libres, fils de Dieu ... Je te dis seulement : aime ton prochain comme toi-même et tu sortiras de ta gangue, de ton égoïsme, de ta peur. Tu ne seras plus un être infantile et angoissé, mais un homme libre, fils de l'Homme et fils de Dieu.»³

Mais cette première analyse ne suffit pas. Un autre texte relevé également dans les archives des Sœurs pose de façon plus fondamentale l'interrogation sur la vie dans le cloître :

« La retraite du cloître dans la solitude de la forêt ou de la montagne écartée et inaccessible, la retraite du silencieux moine cloîtré, qu'étaient-elles à côté de **la véritable intériorité chrétienne** ? Un jeu d'enfant comme lorsque l'enfant se cache, afin qu'on aille à sa recherche. Celui qui s'enfermait au cloître comme en une cachette pour sa vie chrétienne faisait savoir au monde qu'il s'était caché, c'est à dire au sens chrétien il ne s'était pas caché sérieusement mais jouait à cache-cache »⁴

Comme en réponse à l'objection de Kierkegaard, pour la Pentecôte 1968, Marie des Anges, qui avait alors 58 ans, rédigea deux textes sur les « trois déserts », le premier sous titré : « Etude historique et sociologique », le second : « Etude comparée des trois déserts ». Par cette expression de « troisième désert »⁵, elle voulait indiquer un déplacement nécessaire de la notion de désert dans la vie monastique. Selon son analyse :

- Le 1^{er} désert débute au 3^e siècle, « exode du monde païen à la suite des persécutions »
- Le 2^e désert s'étend du 12^e au 19^e siècle, « exode de la renaissance païenne au sortir du moyen âge chrétien »
- Le 3^e désert s'inscrit dans la période contemporaine de crise pour le monde et pour l'Eglise, « exode de la société de consommation et du monde de la machine »⁶

L'espace des « Pères du désert » se référait au désert géographique ; celui des moines, à une structure propre, appelée « clôture ». A ses yeux, le monachisme du « second désert » était périmé. Aujourd'hui, l'enjeu du moine devait se situer dans l'espace relationnel, celui de la société. Elle développa cette idée avec ses visiteurs et dans sa correspondance. Plusieurs lettres de ses interlocuteurs y font allusion :

Le 2 février 1972, Bernard Besret, initiateur de l'éphémère « Communion de Boquen », écrit à Mère Marie des Anges : « (votre communauté) me semble être une de celles qui acceptent le plus lucidement la **situation désertique** à travers laquelle doit passer l'institution religieuse. »

Dans une note dactylographiée, non datée, de quatre pages, un correspondant de Marie des Anges indique comment il envisage pour lui-même ce « troisième désert ». Il y voit notamment « une renaissance au monde, aux autres, à l'amour, à l'action, aux hommes (...) pour les aider à entrer, eux aussi ... en possession essentielle de leur être, au-delà de toute possibilité d'être désormais en POSSESSION de qui que se soit, de quoique se soit, dans la

liberté essentielle, délivré de la crainte de la mort, mort quelconque : du corps, de l'estime, du système, divinisé déjà ! »

Avec son charisme personnel, l'héritière spirituelle de Marie des Anges, la nouvelle abbesse Mère Marie Gabrielle, poursuit la recherche et la réflexion sur ce thème avec sa Communauté. Cette réflexion, il est possible d'en saisir les effets à travers la qualité de l'accueil et de l'écoute que chacun peut trouver à la Grant Part. Il arrive aussi parfois de la trouver exprimée dans des textes. L'un des derniers en date est celui de Mère Marie Gabrielle, prenant la parole à l'Arzillier⁷ lors d'une rencontre avec un moine bouddhiste, le 10 février 2003. Elle y définit ainsi la recherche de la « **véritable intériorité chrétienne** » du moine : « Le moine, c'est le seul, ou l'unifié, ou le simple (le non double). C'est le seul dans le sens qu'il va au désert, que ce désert soit géographique ou autre, c'est à dire **qu'il se met dans l'attitude où il n'y a plus de spectateurs** dont il dépende de telle façon à ce qu'il n'accuse plus ni les autres ni les événements, mais découvre ce qui le motive. C'est un combat afin que l'ego laisse la place à cette référence qui ré-oriente ses énergies et lui fasse prendre en justesse sa place parmi la création. Le monachisme chrétien s'inscrit dans un chemin commun à beaucoup de traditions, avec, bien sûr, son originalité. »

Elle précise avant de poursuivre son exposé : « J'ai (d'abord) résisté à la demande (qui m'était faite) puis j'ai accepté lorsqu'on m'a dit qu'il s'agissait de **dire une expérience**. Que mon expérience, je la trouve limitée, ne m'inquiète pas : je suis en chemin, et plus j'avance, plus c'est lent et avec moins de paroles pouvant traduire cette relation de l'être humain à ce que nous nommons Dieu ou l'Incréé, ou l'Invisible, ou l'Ultime Réalité. Je garde le mot Dieu parce que cet Invisible est pour moi quelqu'un. »

D'autres défis se présentent aujourd'hui, à l'aube du 21^e siècle, et c'est sur ce point que toute démarche future peut tirer des fruits de l'étude proposée par Robert Jacques. Je voudrais pour terminer évoquer deux questions qui se posent à la conscience des humains.

Le premier concerne l'attitude de pays riches face devoir d'accueil des étrangers. Dans certains pays comme la France, héberger un « sans papier » est considéré désormais comme un délit.

Le second est d'ordre plus général. Le théologien américain William Cavanaugh le décrit en ces termes: « Dans ce processus d'absorption du particulier dans l'universel abstrait, rien ne doit s'opposer à l'extension du Léviathan, ni les Eglises, ni les corporations, ni la société civile. La « guerre de tous contre tous » n'est pas derrière nous, dans un état de nature

enfin maîtrisé par le contrat social. Elle est devant nous. Son nom est **mondialisation**.⁸ » Il permet d'évoquer le devenir de la « réserve naturelle » voulue par Yvonne Guyot. Cette « réserve » est cernée de plus en plus par l'urbanisation qui menace l'avenir même de la région, comme le dénoncent des campagnes pour la sauvegarde de la région de Lavaux. Cependant, une écologie soucieuse d'éthique ne peut se borner à sauvegarder quelques coins de pays. Quand tous les domaines de la nature – la matière, les plantes, les animaux et bientôt les humains - se trouvent agressés par des technologies telles que le nucléaire, les OGN et le clonage, les barrières de protection perdent toute efficacité : le vent ou les insectes qui propagent le pollen des OGM ne savent pas lire les panneau : « réserve naturelle, défense d'entrer » !

Ce problème touche à la conception même du statut de l'homme dans la nature. Certains prétendent que les humains sont les maîtres de la Création et affirment : « Tout ce qui est possible, nous **devons** le faire ! » Cette attitude pseudo-scientifique a des racines profondes qui s'expriment en particulier par notre comportement face aux animaux, persuadés de la prétendue supériorité que nous aurions par rapport à des formes de vie qualifiée pour les besoins de la cause « d'inférieures ».

Merci à Robert Jacques de m'avoir permis d'approfondir ma réflexion et à Michel Cornu de m'avoir proposé de l'exprimer dans le cadre de « Contre-point philosophique »

© Jean Moulin
www.contrepointphilosophique.ch
Rubrique Courrier
Août 2003

¹Les lignes qui suivent reprennent en grande partie la conclusion d'un ouvrage en préparation : « Rencontre d'improbables : Yvonne Guyot, la Grant Part et les Clarisses en terre romande », à paraître en décembre 2003. J'y cite une phrase de Dietrich Bonhoeffer, dans *Résistance et soumission* : « La dernière question que me pose ma responsabilité n'est pas de savoir comment je me tirerai d'affaire héroïquement, mais comment la génération à venir pourra continuer de vivre. », voulant indiquer par là le lien idéologique entre la période nazie et le « post-modernisme »

Dès leur arrivée en Suisse, au milieu des années 60, les Clarisses nouèrent des liens étroits avec la communauté luthérienne d'Imshausen, près de Bebra en Allemagne Celle-ci a été créée par Vera von Trott, dont le père, August von Trott, fut ministre de la culture à Berlin, de 1909 à 1917. Parmi ses 8 enfants, Adam, né en 1909, juriste, fit partie d'un mouvement de résistance au nazisme, comme par ailleurs Dietrich Bonhoefer (Eglise confessante), ami des von Trott. L'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler ayant échoué, Adam fut exécuté à Berlin le 26 août 44. Pendant et après la guerre, un petit groupe se réunissait autour de Vera von Trott, dans le château d'Imshausen.

Pour illustrer de façon plus générale le propos, on peut se référer au livre de Giorgio Agamben « Homo sacer I, Le pouvoir souverain et la vie nue », en particulier la troisième partie : « Le camp comme paradigme biopolitique du moderne », Le Seuil, collection « L'ordre philosophique », 1997, pour la traduction en français.

² Arrivées à La Plaine, leur lieu de résidence en terre genevoise, les Clarisses eurent le souci de répondre à l'attente dont elles étaient l'objet, entrant en dialogue avec les milieux protestants et orthodoxes, en particulier le Conseil oecuménique des Eglises.

Elles eurent aussi le souci de répondre par des actions concrètes aux appels qu'elles recevaient. C'est ainsi qu'il faut comprendre leur engagement au côté de « Justice et développement » (OIID) qui les amena à accueillir la « Route de Jérusalem » et la prise en charge d'une victime de la société, issu du « quart-monde » et de publier son témoignage dans *L'Impossible oublié*. Plus récemment, Marie des Anges, durant l'année sabbatique qu'elle passa dans un centre de jeunes en difficulté à Montpellier, décida, avec la Communauté, d'aider financièrement à la réinsertion d'un de ces jeunes-gens.

³ Michel Solignac : « La névrose chrétienne » p. 269, ouvrage épuisé.

⁴ S. Kierkegaard, « Vie et règne de l'amour », trad. Française Paris, Aubier, p. 160 – 161.

⁵ Toutes les citations d'écrits des Clarisses sont extraites de leurs archives.

⁶ Cette analyse, énormément réductrice, appellerait de nombreux développements et précisions. Elle fait en particulier l'impasse sur les liens, dans la pensée médiévale, entre chrétienté et croisades, ainsi surtout que sur le rôle ambigu joué par les grands ordres monastiques dans la politique de l'Eglise catholique. Dans ce contexte, François et Claire d'Assise seraient à mon avis plus proches des intuitions de Luther que des ambitions politico-religieuses de Cluny ou de Cîteaux.

⁷ *L'Arzillier, la Maison du Dialogue* : Inaugurée en octobre 1996 à Lausanne, grâce à un don fait à l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, l'Association de l'Arzillier fut constituée officiellement le 17 mars 1998. Son action est coordonnée par un Comité inter religieux. Selon sa charte, les amis de l'Arzillier « s'engagent selon leurs moyens – la quête de Dieu ou de la Réalité ultime, la recherche intérieure et l'attention au monde, le respect de l'autre et de soi, le dialogue, l'écoute et le partage, la paix et la justice – à construire, sans confusion de doctrine ni pression prosélyte, des ponts de convivialité. »

⁸ William Cavanaugh : « Eucharistie et mondialisation » sous-titré *La liturgie comme acte politique*, p 90, publié en traduction française aux éditions Ad Solem, Genève, 2001. Ce livre m'a été communiqué par les Clarisses de la Grant Part, que je tiens à remercier pour leur collaboration. Il illustre le souci de cette communauté de comprendre les enjeux de notre époque. Même si l'on peut émettre des réserves sur certaines de ses considérations théologiques, je voudrais, pour susciter de futurs lecteurs, en citer les têtes de chapitre, qui résonnent en écho au tableau présenté par Robert Jacques :

Introduction – Une autre discipline pour réinventer l'espace et le temps.

Chapitre I – Le mythe de l'état comme sauveur.

Chapitre II- Le mythe de la société civile comme sphère de libre participation.

Chapitre III – Le mythe de la mondialisation comme catholicité